

L'Echo des Réussites

Mars 2009 - Numéro spécial

Interview exclusive de Philippe Van Den Herreweghe, délégué ministériel en charge de l'emploi et de l'intégration des personnes handicapées aux Ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



- RR : Monsieur le délégué, est-il facile de faire de l'emploi des personnes handicapées une priorité au sein de l'Education Nationale étant donné l'actualité chargée de vos ministres de tutelle que sont Valérie Pécresse et Xavier Darcos ?

- PVDH : L'intégration des personnes handicapées est tout aussi prioritaire que les autres sujets. L'actualité est effectivement focalisée sur la réforme des lycées et les enseignants chercheurs. Il n'en demeure pas moins que les deux ministres sont très attentifs à l'évolution de la scolarisation des élèves ou des étudiants handicapés. Ils sont exigeants sur les pratiques et les résultats.

- R.R. : Vous vous êtes rendu à Washington afin de témoigner de la politique de la scolarisation des enfants handicapés en France. Quelle comparaison faites vous avec les Etats-Unis ?

- PVDH : Il est très difficile de comparer les deux systèmes. Aux USA, on parle d'inclusion alors qu'en France, on parle de scolarisation. L'inclusion intègre le handicap social, ce qui n'est pas le cas en France. De plus, en France, la loi sur l'éducation s'applique à tous alors qu'aux Etats-Unis, chaque Etat a l'initiative en matière d'Education. Il existe donc entre les écoles aux Etats-Unis des disparités beaucoup plus importantes qu'en France.

- R.R. : Vous travaillez à l'élaboration d'un rapport demandé par l'OCDE ayant pour but de comparer les systèmes éducatifs de 10 pays européens. En toute franchise, la France, première ou dernière de la classe quant à la scolarisation des enfants handicapés ?

- PVDH : Votre question est abrupte mais elle a le mérite d'être directe. Depuis le vote de la loi de février 2005, il faut bien prendre conscience que le nombre d'élèves handicapés scolarisés progresse chaque année. Il est passé de 88.000 en 2003 à 171.000 en 2008. Le plus important sera de comparer les différents modèles éducatifs sachant que la France a fait le choix de maintenir deux systèmes complémentaires ; l'un étant l'école ordinaire ; l'autre le milieu spécialisé. Ces deux systèmes seront aussi amenés à collaborer plus étroitement.

- R.R. : Comment expliquez-vous le faible nombre d'étudiants handicapés en France et leur difficulté à intégrer le marché du travail ?

- PVDH : Vu la forte progression de la scolarisation des élèves handicapés, il est indéniable que le nombre d'étudiants handicapés va s'accroître très fortement. Nous constatons, actuellement, que le niveau d'études n'est pas suffisamment en corrélation avec les attentes des entreprises. C'est un des dossiers sur lequel avec Valérie Pécresse, nous nous mobilisons. Ainsi, nous avons créé un groupe de travail avec des associations, des experts et des entreprises afin de mieux comprendre les problématiques rencontrées par les étudiants handicapés ; ceci afin d'améliorer leur employabilité. L'initiative de L'ADAPT, avec les Job Dating et Handicafé, permet aussi de favoriser les embauches des jeunes diplômés handicapés.

- R.R. : Vous avez été un parrain du Réseau des Réussites en accompagnant vers l'emploi deux personnes en situation de handicap. Quels souvenirs en gardez-vous ?

- PVDH : Vous parlez au passé mais la relation de parrainage ne se termine vraiment jamais. Je garde contact avec mes deux filleuls même si aujourd'hui, ils exercent une activité professionnelle. Mon premier filleul avait un handicap psychique et le second, une sclérose en plaque. Dans les deux cas, ce n'est pas forcément le handicap qui est un frein premier à l'embauche mais tout simplement le manque de confiance ou le manque de préparation des candidats face aux recruteurs.